

QUELQUES PUBLICATIONS DU CICR

Les Conventions de Genève du 12 août 1949. 3^{me} éd. 1951, 251 p. (également en anglais et espagnol) Fr. suisses 8.—.

Henri COURSIER. *Cours de cinq leçons sur les Conventions de Genève.* 1963, 109 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 4.50.

Trente diapositives illustrant les Conventions de Genève, accompagnées d'un commentaire. 1963, 31 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 25.—.

Jean S. PICTET. *Les principes de la Croix-Rouge.* Préface de Max HUBER. 1955, 158 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 7.—.

Jean S. PICTET. *Les lois de la guerre.* 1961, 11 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 1.50.

Jean S. PICTET. *La doctrine de la Croix-Rouge.* 1962, 18 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 1.50.

LE CICR A L'ŒUVRE. *Cent ans au service de l'humanité.* 1963, in-4, 32 p. avec illustrations en noir et en couleurs (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 2.—.

Gertrud SCHWARZ. *Table des matières de la Revue internationale de la Croix-Rouge 1939-1961.* 1963, in-8, 127 p. Fr. 5.—.

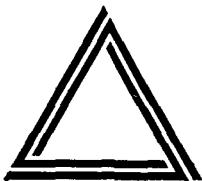
PUBLICATIONS PARUES CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Pierre BOISSIER. *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge.* Tome I: De Solférino à Tsoushima, Paris, Plon, 1963, 512 p. Fr. 22.30.

Henri COURSIER. *La Croix-Rouge internationale.* Histoire, organisation, action. 2^{me} éd. mise à jour. Paris, P.U.F., 1962, 128 p. « Que sais-je? n° 831 » Fr. 2.75.

Bernard GAGNEBIN et Marc GAZAY. *A la rencontre de Henry Dunant.* Genève, Georg, in-4, 118 p., illustrations (également en anglais) Fr. 25.—.

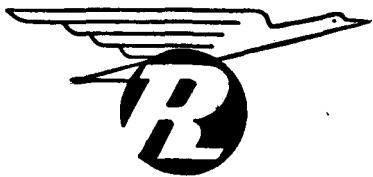
Marcel JUNOD. *Le troisième combattant. L'odyssée d'un délégué de la Croix-Rouge.* Nouvelle éd. avec une préface de Léopold Boissier et avec un résumé succinct des Conventions de Genève. Paris, Payot, 1963, in-8, 248 p. Fr. 5.—.



**Helvétia Générale
Saint-Gall**

**Assurances transports
et réassurances**

**Compagnie d'Assurances
Générales l'Helvétia
Saint-Gall
Suisse**



H. Ritschard & Cie. S.A.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX AGENCE DE VOYAGES

GENÈVE, 18, place Cornavin

Téléphone 32 24 00 - Téléx 22 167

Change - Billets - Passages maritimes

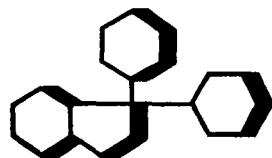
Assurances - Agence en douane

Camionnages - Entrepôts

*Livraison à domicile des billets avion et chemin de fer
sur simple commande téléphonique*

Succursales :

LAUSANNE - BALE - ZURICH - ANNEMASSE (France)



Laboratoires
VIFOR S.A.
GENEVE



Spécialités pharmaceutiques

ROBAPHARM
BALE

Spécialités
Pharmaceutiques

Robapharm S.A.
Bâle

TRAMARSA

- **transports internationaux**
- **voyages**

GENÈVE (Siège)
17, rue du Mt-Blanc
Tél. 31 21 35

BÂLE
149 Spalenring
Tél. 23 59 74

LE LOCLE
Tél. 5 16 84

SION
Tél. 2 48 23

ZURICH
109 Militärestr.
Tél. 23 78 88

PAPIERS-PEINTS

GROSJEAN & Cie S.A.
61, rue du Rhône — Tél. 24 96 30
Genève

REVÊTEMENTS DE SOLS

OUATE DE
SCHAFFHOUSE
QUALITÉ
EXTRA
ABSORBANTE



SCHAFFHAUSER
WATTE
MIT DER
GROSSEN
SAUGKRAFT

Lors de la fondation, en 1863, du Comité International de la Croix-Rouge, la maison **Natural Le Coultre** était née depuis 4 ans.

Grâce à sa tradition de sérieux et de correction en affaires, elle existe toujours.

Ses branches d'activité :

**voyages
déménagements
camionnages
transports**

Son adresse :

24, quai Général-Guisan à Genève

Téléphone 26 02 10

SIEMENS

RADIODIAGNOSTIC — RADIOTHÉRAPIE
PHYSIQUE MÉDICALE

Ondes courtes — Ultra-sons

Courants diodynamiques — Electro-chirurgie

Courants d'excitations — Electro-chocks

Electrocardiographie — Mesure du métabolisme

Lampes de quartz — Original Hanau — Lampes opératoires

ÉQUIPEMENTS DENTAIRES

SIEMENS S. A. DEPT. SIREWA

Zurich 1

Löwenstrasse 35

BANQUE - TRANSPORTS - VOYAGES



AMERICAN EXPRESS
GENÈVE

7, rue du Mont-Blanc, tél. 32 65 80 Hôtel du Rhône (succursale) tél. 32 19 15

Tous transports et voyages par

AIR
TERRE
MER

DANZAS

Maison fondée en 1815

HUGUENIN

Médailleurs depuis 1868

LE LOCLE

Suisse

Insignes, Médailles, Plaquettes
en exécution artistique



2 couleurs ça...c'est pratique!



CARAN D'ACHE

Precision suisse

stylo à bille

bicolor 48

argenté ou chromé Fr. 12.50

Pour Tous Vos Voyages
WAGONS-LITS//COOK



400
AGENCES
à votre Service

Tous billets
train, avion, bateau, car

Assurances - Changes - Expéditions

Demandez nos brochures

SAPOS S. A.

Spécialités
pharmaceutiques



RUE GUSTAVE-MOYNIER 5

*EXTRAIT DES STATUTS
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
(adoptés le 25 septembre 1952)*

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fondé à Genève en 1863, consacré par les Conventions de Genève et par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est une institution indépendante ayant son statut propre.

Il est partie constitutive de la Croix-Rouge internationale¹.

ART. 2. — En tant qu'association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, le CICR possède la personnalité civile.

ART. 3. — Le CICR a son siège à Genève.

Il a pour emblème la croix rouge sur fond blanc. Sa devise est « *Inter arma caritas* ».

ART. 4. — Le CICR a, notamment, pour rôle :

- a) de maintenir les principes fondamentaux et permanents de la Croix-Rouge, à savoir : l'impartialité, une action indépendante de toute considération raciale, politique, confessionnelle ou économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ;
- b) de reconnaître toute Société nationale de la Croix-Rouge nouvellement créée ou reconstituée et répondant aux conditions de reconnaissance en vigueur, et de notifier cette reconnaissance aux autres Sociétés nationales ;
- c) d'assumer les tâches qui lui sont reconnues par les Conventions de Genève, de travailler à l'application fidèle de ces Conventions et de recevoir toute plainte au sujet de violations alléguées des Conventions humanitaires ;
- d) d'agir, en sa qualité d'institution neutre, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ; de s'employer en tout temps à ce que les victimes militaires et civiles desdits conflits et de leurs suites directes reçoivent protection et assistance, et de servir, sur le plan humanitaire, d'intermédiaire entre les parties ;
- e) de contribuer, en vue desdits conflits, à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires et autres autorités compétentes ;
- f) de travailler au perfectionnement du droit international humanitaire, à la compréhension et la diffusion des Conventions de Genève et d'en préparer les développements éventuels ;
- g) d'assumer les mandats qui lui sont confiés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.

Le CICR peut en outre prendre toute initiative humanitaire qui entre dans son rôle d'institution spécifiquement neutre et indépendante et étudier toute question dont l'examen par une telle institution s'impose.

ART. 6 (alinéa premier). — Le CICR se recrute par cooptation parmi les citoyens suisses. Le nombre de ses membres ne peut dépasser vingt-cinq.

¹ La Croix-Rouge internationale comprend les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. L'expression « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » couvre également les Sociétés du Croissant-Rouge et la Société du Lion-et-Soleil-Rouge.

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

- AFGHANISTAN — Croissant-Rouge afghan, *Kaboul.*
- AFRIQUE DU SUD (République) — Croix-Rouge sud-africaine, Cor. Kruis & Market Streets, P.O.B. 8726, *Johannesburg.*
- ALBANIE — Croix-Rouge albanaise, 35, Rruga e Barrikadave, *Tirana.*
- ALGÉRIE — Comité central du Croissant-Rouge algérien, 15 bis, boulevard Mohamed V, *Alger.*
- ALLEMAGNE (République démocratique) — Croix-Rouge allemande dans la République démocratique allemande, 2, Kaitzerstrasse, *Dresden A 1.*
- ALLEMAGNE (République fédérale) — Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne, 71, Friedrich-Ebert-Allee, 5300 Bonn 1, Postfach.
- ARABIE SÉOUDITE — Croissant-Rouge de l'Arabie Séoudite, *Riyad.*
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE — Croissant-Rouge de la République Arabe Unie, rue Ramsès, 34, *Le Caire.*
- ARGENTINE — Croix-Rouge argentine, H. Yrigoyen 2068, *Buenos-Aires.*
- AUSTRALIE — Croix-Rouge australienne, 122-128 Flinders Street, *Melbourne, C.I.*
- AUTRICHE — Croix-Rouge autrichienne, 3, Guss-hausstrasse, *Vienne IV.*
- BELGIQUE — Croix-Rouge de Belgique, 98, chaussée de Vleurgat, *Bruxelles 5.*
- BIRMANIE — Croix-Rouge de Birmanie, 42, Strand Road, Red Cross Building, *Rangoon.*
- BOLIVIE — Croix-Rouge bolivienne, avenue Simon Bolivar, 1515 (Casilla 741), *La Paz.*
- BRÉSIL — Croix-Rouge brésilienne, Praça da Cruz Vermelha, 10-12, *Rio de Janeiro.*
- BULGARIE — Croix-Rouge bulgare, 1, boul. S.S. Biruzov, *Sofia.*
- BURUNDI — Croix-Rouge du Burundi, B.P. 98, *Bujumbura.*
- CAMBODGE — Croix-Rouge cambodgienne, 17 R Vithei, B.P. 94, *Phnom-Penh.*
- CAMEROUN — Comité central de la Croix-Rouge camerounaise, rue Henri-Dunant, Boîte postale 631, *Yaoundé.*
- CANADA — Croix-Rouge canadienne, 95, Wellesley Street East, *Toronto, 5.*
- CEYLAN — Croix-Rouge de Ceylan, 106, Dharmapala Mawatte, *Colombo VII.*
- CHILI — Croix-Rouge chilienne, Avenida Santa María, 0150 Correo, 15, Casilla 246.V., *Santiago de Chile.*
- CHINE — Croix-Rouge chinoise, 22, Kanmien Hutung, *Pékin, E.*
- COLOMBIE — Croix-Rouge colombienne, Carrera 7a, No. 34-65, Apartado Nacional 1110, *Bogota D.E.*
- CONGO — Croix-Rouge du Congo, 24, av. Valcke, B.P.1712, *Léopoldville.*
- CORÉE (République de) — Croix-Rouge de la République de Corée, 32-3 Ka Nam San Dong, *Séoul.*
- CORÉE (République démocratique de) — Croix-Rouge de la République démocratique populaire de Corée, *Pyongyang.*
- COSTA RICA — Croix-Rouge costaricienne, Calle 5^a Sur Apartado 1025, *San José.*
- COTE D'IVOIRE — Croix-Rouge de Côte d'Ivoire, B.P. 1244, *Abidjan.*
- CUBA — Croix-Rouge cubaine, Ignacio Agramonte, 461, *La Havane.*
- DAHOMEY — Société nationale de la Croix-Rouge du Dahomey, B.P. 1, *Porto-Novo.*
- DANEMARK — Croix-Rouge danoise, Ny Vester-gade 17, *Copenhague K.*
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE — Croix-Rouge dominicaine, Calle Galvan, 24, Apartado 1293, *Saint-Domingue.*
- ÉQUATEUR — Croix-Rouge équatorienne, Avenida Colombia y Elizalde, 118, *Quito.*
- ESPAGNE — Croix-Rouge espagnole, Eduardo Dato, 16, *Madrid, 10.*
- ÉTATS-UNIS — Croix-Rouge américaine, National Headquarters, 17th and D. Streets, N.W., *Washington 6, D.C.*
- ÉTHIOPIE — Croix-Rouge éthiopienne, Red Cross Road N° 1, P.O. Box 195, *Addis-Abéba.*
- FINLANDE — Croix-Rouge de Finlande, Tehtaankatu 1 A, *Helsinki.*
- FRANCE — Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, *Paris (8^e).*
- GHANA — Croix-Rouge du Ghana, P.O. Box 835, *Accra.*
- GRANDE-BRETAGNE — Croix-Rouge britannique, 14, Grosvenor Crescent, *Londres, S.W.1.*
- GRÈCE — Croix-Rouge hellénique, Rue Lycavittou, 1, *Athènes 135.*
- GUATÉMALA — Croix-Rouge du Guatemala, 3^a Calle 8-40, Zona 1, *Guatémala C.A.*
- HAÏTI — Croix-Rouge haïtienne, rue Férou, B.P. 1337, *Port-au-Prince.*
- HAUTE-VOLTA — Croix-Rouge voltaïque, B.P. 340, *Ouagadougou.*
- HONDURAS — Croix-Rouge de Honduras, Calle Henri-Dunant N° 516, *Tegucigalpa. D.C.*
- HONGRIE — Croix-Rouge hongroise, Arany Janos utca, 31, *Budapest V.*
- INDE — Croix-Rouge de l'Inde, Red Cross Road 1, *La Nouvelle-Delhi, I.*
- INDONÉSIE — Croix-Rouge indonésienne, Tanah Abang Barat, 66, P.O. Box 2009, *Djakarta.*
- IRAK — Croissant-Rouge de l'Irak, Al Mansour, *Bagdad.*
- IRAN — Société du Lion-et-Soleil-Rouge de l'Iran. Avenue Ark, *Téhéran.*

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

- IRLANDE — Croix-Rouge irlandaise, 16, Merrion Square, *Dublin 2.*
- ISLANDE — Croix-Rouge islandaise, *Óldugötu 4, Post Box 872, Reykjavík.*
- ITALIE — Croix-Rouge italienne, 12, via Toscana, *Rome.*
- JAMAIQUE — Croix-Rouge de la Jamaïque, 76, Arnold Road, *Kingston 5.*
- JAPON — Croix-Rouge du Japon, 5, Shiba Park, *Minato-Ku, Tokio.*
- JORDANIE — Croissant-Rouge jordanien, P.O. Box 1337, *Amman.*
- LAOS — Croix-Rouge lao, *Vientiane.*
- LIBAN — Croix-Rouge libanaise, rue Général Spears, Beyrouth.
- LIBÉRIA — Croix-Rouge du Libéria, Camp Johnson Road, P.O. Box 226, *Monrovia.*
- LIBYE — Croissant-Rouge libyen, Berka Omar Mukhtar Street, P.O. Box 541, *Benghazi.*
- LIECHTENSTEIN — Croix-Rouge du Liechtenstein, *Vaduz.*
- LUXEMBOURG — Croix-Rouge luxembourgeoise, Parc de la Ville, *Luxembourg.*
- MADAGASCAR — Croix-Rouge de la République malgache, rue Clemenceau, B.P. 1168, *Tananaïve.*
- MALAISIE — Croix-Rouge de la Fédération de Malaisie, Jalan Belfield 519, *Kuala Lumpur.*
- MAROC — Croissant-Rouge marocain, rue Calmette, *Rabat.*
- MEXIQUE — Croix-Rouge mexicaine, Sinaloa, N° 20, 4^e piso, *Mexico, 7, DF.*
- MONACO — Croix-Rouge monégasque, Bd de Suisse, 27, *Monte-Carlo.*
- MONGOLIE (République populaire de) — Croix-Rouge de la République populaire de Mongolie, Central Post Office, Post Box 537, *Oulan-Bator.*
- NÉPAL — Croix-Rouge du Népal, Tripureswore, P.B. 217, *Kathmandu.*
- NICARAGUA — Croix-Rouge du Nicaragua, 12, Avenida Noroeste, *Managua, D.N.*
- NIGER — Croix-Rouge du Niger, B.P. 386, *Niamey.*
- NIGERIA — Croix-Rouge du Nigeria, Eko Akete Close, Iköyi, P.O. Box 764, *Lagos.*
- NORVÈGE — Croix-Rouge de Norvège, Parkveien, 33b, *Oslo 3.*
- NOUVELLE-ZÉLANDE — Croix-Rouge néo-zélandaise, 61, Dixon Street, P.O.B. 6073, *Wellington, C.2.*
- OUGANDA — Croix-Rouge de l'Ouganda, 17, Jinja Road P.O. Box 494, *Kampala.*
- PAKISTAN — Croix-Rouge du Pakistan, Frere Street, *Karachi 4.*
- PANAMA — Croix-Rouge de Panama, Apartado 668, *Panama.*
- PARAGUAY — Croix-Rouge paraguayenne, calle André Barbero y Artigas 33, *Asuncion.*
- PAYS-BAS — Croix-Rouge néerlandaise, 27, Prinsessegracht, *La Haye.*
- PÉROU — Croix-Rouge péruvienne, Jiron Chancay 881 *Lima.*
- PHILIPPINES — Croix-Rouge philippine, 860, United Nations Avenue, P.O. Box 280, *Manille.*
- POLOGNE — Croix-Rouge polonaise, Mokotowska 14, *Varsovie.*
- PORTUGAL — Croix-Rouge portugaise, Secrétariat général, Jardim 9 de Abril, 1-5, *Lisbonne 3.*
- ROUMANIE — Croix-Rouge de la République populaire roumaine, Strada Biserică Amzei, 29, *Bucarest.*
- SAINT-MARIN — Croix-Rouge de Saint-Marin, *Saint-Marin.*
- SALVADOR, EL — Croix-Rouge du Salvador 3^a, avenida Norte y 3^a, calle Poniente, 21, *San Salvador.*
- SÉNÉGAL — Croix-Rouge sénégalaise, Bld. Franklin-Roosevelt, P.O.B. 299, *Dakar.*
- SIERRA LEONE — Croix-Rouge de Sierra Leone, P.O. Box 427, 6, Liverpool Street, *Freetown.*
- SOUDAN — Croissant-Rouge soudanais, P.O. Box 235, *Khartoum.*
- SUÈDE — Croix-Rouge suédoise, Artillerigatan, 6, *Stockholm 14.*
- SUISSE — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse, 8, Case postale 2699, *3001 Berne.*
- SYRIE — Croissant-Rouge syrien, 13, rue Abi-Almaari, *Damas.*
- TANZANIE — Croix-Rouge de Tanzanie, Upanga Road, P.O.B. 1133, *Dar-es-Salaam.*
- TCHÉCOSLOVAQUIE — Croix-Rouge tchécoslovaque, Thunovska, 18, *Prague I.*
- THAÏLANDE — Croix-Rouge thaïlandaise, King Chulalongkorn Memorial Hospital, *Bangkok.*
- TOGO — Croix-Rouge togolaise, 19, avenue des Alliés, B.P. 655, *Lomé.*
- TRINITÉ-et-TOBAGO — Croix-Rouge de Trinité-et-Tobago, 48, Pembroke Street, P.O. Box 357, *Port of Spain.*
- TUNISIE — Croissant-Rouge tunisien, 19, rue d'Angleterre, *Tunis.*
- TURQUIE — Société du Croissant-Rouge turc, Yenisehir, *Ankara.*
- U.R.S.S. — Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S., Kouznetsky Most, 18/7, *Moscou, K 31.*
- URUGUAY — Croix-Rouge uruguayenne, Avenida 8 de Octubre 2990, *Montevideo.*
- VENEZUELA — Croix-Rouge vénézuélienne, Avenida de Andrés Bello, No. 4, Apart. 3185, *Caracas.*
- VIETNAM (République démocratique du) — Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam, 68, rue Bà-Triều, *Hanoï.*
- VIETNAM (République du) — Croix-Rouge de la République du Vietnam, rue Hồng Tháp Tu, N° 201, *Satgon.*
- YUGOSLAVIE — Croix-Rouge yougoslave, Simina ulica broj, 19, *Belgrade.*